



**Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec,
J1X 3X7
Site Internet : www.laclovering.org
Téléphone : 819-868-2669**

Procès-verbal

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 15 août 2015, à 9h00 au Centre communautaire de Magog, 95 Merry Nord, salle 232.

1. Ouverture de la réunion : la réunion débute à 9h00

Administrateurs présents : André Bélanger, Jean-Noël Leduc, Lucie Borne, Constance Ramacieri, François Dauphinais, Colette Scalabrini, Pierre Matineau, Catherine Gibeault, Denis Yale, Yves Gosselin.

Administrateurs ayant motivé leur absence : André Gauthier, Jacqueline Caboret, André Henneuse.

Invités : Alexandra Moll, Jean-Guy Bédard

En début de réunion, un tour de table permet aux nouveaux membres de se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par François Dauphinais et appuyé par Colette Scalabrini d'adopter l'ordre du jour après l'ajout suivant à l'item varia: porte-parole de la SCII
Adopté à l'unanimité Prop # 15-25**

3. Élections au CA

Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par André Bélanger de maintenir à 12 le nombre de membres votants au CA et le quorum à 5 ou 50% plus un conformément aux statuts et règlements de la SCLL. Dans l'éventualité où les 13 membres élus du CA soient présents lors d'un vote, une personne volontaire devra se désister pour limiter le nombre de votants à 12.

Accepté à l'unanimité Prop # 15-26

Constance Ramacieri est désignée à l'unanimité, pour présider à l'élection de l'exécutif du CA. Mises en candidature :

A la présidence : André Bélanger est proposé par Lucie Borne

A la vice-présidence : François Dauphinais est proposé par Colette Scalabrini

Constance Ramacieri est proposée par François Dauphinais

Jean-Noël Leduc est proposé par Colette Scalabrini

A la trésorerie : Pierre Martineau est proposé par André Bélanger

Au secrétariat : Lucie Borne est proposée par Colette Scalabrini

André Bélanger accepte le poste de président, Pierre Martineau celui de trésorier et Lucie Borne celui de secrétaire.

Les 3 personnes sont élues à l'unanimité Prop # 15-27

Le poste de vice-président demeure ouvert suite au désistement des 3 candidats mis en nomination.

Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par François Dauphinais que les 3 membres élus de l'exécutif, André Bélanger, Pierre Martineau, Lucie Borne soient désignés comme signataires aux comptes de la SCLL.

Accepté à l'unanimité Prop # 15-28

4. Adoption du procès-verbal du 7 juillet 2015

Il est proposé par François Dauphinais et appuyé par Colette Scalabrini d'adopter le procès-verbal du 7 juillet 2015.

Adopté à l'unanimité Prop # 15-29

5. Présentation du procès-verbal de l'AGA 2015

Les membres suggèrent que le projet de procès-verbal soumis soit rédigé de façon plus concise. Constance Ramacieri nous présentera le projet dans une version succincte pour adoption à la prochaine rencontre.

Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Colette Scalabrini que la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle soit reportée d'une semaine, soit au premier samedi d'août, afin de tenir la rencontre dans la salle de l'hôtel de ville du Canton de Stanstead.

Adopté à l'unanimité Prop # 15-30

6. Présentation du nouveau format du plan triennal et mise à jour

Constance Ramacieri nous présente une modification de la mise en page du plan et les membres sont d'accord pour cette nouvelle forme de présentation.

André Bélanger, François Dauphinais et Constance réviseront les informations du contenu pour préparer une mise à jour dans une version 2015-2017. On y tiendra compte de la rencontre avec les 19 associations de plages et des commentaires des membres lors de l'AGA.

Il est *primordial* que les membres du CA vérifient le document actuel et fassent parvenir à François les amendements qu'ils souhaitent y apporter dans sa mise à jour.

7. Rapport des activités régulières

Qualité de l'eau

Jean-Guy Bédard nous présente les derniers résultats des analyses obtenus à ce jour.

Pour le lac : la plage Wilvaken conserve sa cote A, le niveau d'oxygène dissous est similaire à celui de l'an dernier et la transparence est légèrement inférieure à celle de juillet 2014.

Pour les tributaires : les résultats du projet avec COGESAF sur les analyses d'eau des échantillonnages prélevés aux embouchures ne seront disponibles qu'à l'automne. Les résultats des analyses d'échantillonnages que la Société a prélevés à différents endroits dans les tributaires le 31 juillet indiquent des dépassements du niveau de phosphore partout sauf au ruisseau de l'Est et au ruisseau Alger, et la présence de coliformes fécaux dans le ruisseau Campagna, le ruisseau Sans Nom, le fossé Robert et le ruisseau des Tourterelles.

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par Constance Ramacieri que la SCLL procède à l'achat d'un GPS de navigation pour positionner différents points repères sur le lac et dans les tributaires.

Adopté à l'unanimité

Prop # 15-31

Tributaires

- Ruisseau de l'Est :

François Dauphinais présentera à la prochaine rencontre du CA un projet de demande de subvention auprès d'EcoAction d'Environnement Canada. La date limite pour le dépôt de la demande est le 1^{er} novembre.

- Ruisseau Alger

Des travaux de nettoyage ont été effectués dans le ruisseau Alger avec une équipe de 6 bénévoles. Une autre sortie pourrait avoir lieu d'ici le 15 septembre.

Pour assurer une unité dans les efforts du suivi du rapport de caractérisation du ruisseau Alger, Pierre Marineau suggère de trouver des intervenants dans chaque municipalité. Une collaboration pourrait ainsi être mise en place.

Jean-Noël Leduc, assisté dans la démarche par Yves Gosselin, contactera directement la conseillère madame Pelletier afin de la mettre au courant de la situation des travaux sur Alger et lui demander d'organiser une rencontre « de collaboration » avec les gens de la municipalité.

- Ruisseau des Berges

Une sortie est prévue pour compléter les travaux de nettoyage dans le ruisseau des Berges vendredi le 21 août.

La rencontre que prévoit organiser Jean-Noël avec madame Pelletier sera l'occasion de redemander les résultats des analyses effectuées par la municipalité dans le ruisseau à l'été 2014.

Lucie Borne contactera par courriel les 75 membres présents à l'AGA pour leur demander leur disponibilité à travailler sur cette sortie ou sur d'autres projets concrets

- La baie de la rue La Forêt

Nous sommes toujours en attente d'une réponse à la demande formulée depuis l'automne 2014 aux travaux publics de Magog. Jean-Noël Leduc soulèvera ce point lors de la rencontre avec madame Pelletier.

- Travaux sur le chemin Fitch Bay

La municipalité de Magog a entrepris des travaux d'excavation de fossés sur le chemin Fitch Bay. Bien que le tout se déroule conformément aux normes en vigueur, il ne serait pas surprenant que de la boue soit entraînée dans le lac advenant de fortes pluies, et ce, le temps que les bandes des fossés se recouvrent de végétation.

Visibilité

Lucie Borne mentionne que le MCI a demandé à la SCLL d'être cosignataire, avec les associations du lac Massawappi et du lac Magog, d'une lettre envoyée à la Presse pour s'opposer à un article qui minimisait l'importance de la revégétalisation des berges dans la lutte aux cyanobactéries dont les quelques éclosions seraient peu dommageable pour la santé.... La Société a décliné l'invitation parce que le nouvel exécutif n'était pas encore en poste pour donner son accord à la démarche.

André Bélanger a représenté la SCLL à l'AGA de MCI. Il y a été surtout question de la grande implication de l'association dans le projet d'assainissement de la baie Fitch.

Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Pierre Martineau que la SCLL devienne membre du Memphrémagog Conservation Inc. au coût annuel de 50\$
Adopté à l'unanimité Prop # 15-32

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par François Dauphinais que la SCLL devienne membre utilisateur consommateur de la nouvelle entité RAPPEL-COOP au coût de \$200.
Adopté à l'unanimité Prop # 15-33

Protection des rives

Alexandra Moll nous présente des tableaux synthèse de son travail d'identification des bandes riveraines. Son rapport dûment complété sera disponible sous peu et un résumé sera déposé sur le site WEB. Les résidents qui souhaitent connaître l'évaluation faite par Alexandra de leur propre bande pourront en faire la demande via l'adresse courriel de la Société.

L'approche-conseil qu'a utilisée Alexandra auprès des riverains était basée sur le principe de *laisser la nature reprendre ses droits*.

Le décompte des propriétés qui puisent l'eau du lac s'élève actuellement à 93

LA SCLL remettra une copie du rapport aux deux municipalités en leur demandant de faire un suivi là où les bandes riveraines ne sont pas conformes à leur réglementation.

Il est proposé par Constance Ranmacieri et appuyé par Lucie Borne qu'une motion de félicitations soit votée pour souligner la grande implication et la qualité du travail d'Alexandra Moll.
Adopté à l'unanimité Prop # 15-34

Navigation responsable

Il semble que les nouvelles bouées soient mal ancrées ; une bouée de wake s'est retrouvée sur la plage de Constance Ramacieri. La patrouille en a été avertie.

D'autre part, des commentaires recueillis auprès de riverains semblent indiquer que les bateaux qui font des vagues surdimensionnées se tiendraient majoritairement dans les zones désignées.

Lors de l'AGA, un membre ayant mentionné que la patrouille aurait demandé à des utilisateurs de petites embarcations de sortir de la zone de wake, une note sera envoyée à la responsable de la patrouille pour clarifier ce malentendu.

La SCLL fera une demande à la MRC pour obtenir une copie du rapport sur les interventions de la patrouille au lac Lovering

Poisson et pêche

André Bélanger nous confirme qu'un ensemencement de quelque 800 truites est prévu pour septembre.

Trésorerie

Pierre Martineau a collaboré avec André Bégin pour préparer différents rapports à envoyer aux gouvernements dans le cadre de données relatives au salaire d'Alexandra Moll et il pourra prendre la relève dès que seront régularisées les ententes de signatures. Il se propose de procéder prochainement à la vérification de la comptabilité.

Recrutement

Colette Scalabrini nous informe que le recrutement nous a permis d'enregistrer à date 610 membres, 386 réguliers et 224 membres additionnels et de récolter 2280\$ en dons. Il reste encore quelques formulaires à obtenir de recruteurs. Une relance par la poste est prévue en septembre.

Site WEB et babillards

Beaucoup de babillards ont été réparés par Jean-Noël Leduc et André Henneuse. Pour l'affichage Yves Gosselin accepte de remplacer André Bégin et Pierre Martineau sera responsable des babillards sur Alger et chemin Lac Lovering.

5. Varia

- Local pour entreposer le matériel de la SCLL

Comme le garage qui avait été trouvé n'est plus disponible, Jean-Noël Leduc accepte de garder le matériel dans sa remise.

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Lucie Borne que soit achetée une armoire métallique pour entreposer du matériel de la SCLL

Adopté à l'unanimité

Prop # 15-35

- Porte- parole de la SCLL

Afin d'assurer que toute déclaration publique soit conforme aux orientations de la Société, la secrétaire soumettra toute demande ou commentaire à l'approbation de l'exécutif avant publication.

6. Dates des prochaines réunions :

Samedi le 10 octobre 2015

Samedi 21 novembre 2015

Samedi 19 décembre 2015

7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Catherine Gibeault de lever l'assemblée à 11h45.

Lucie Borne,
Secrétaire d'assemblée

Moi, je protège mon lac.